

**Conseil économique et social**

Distr. générale
20 octobre 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
25 janvier-3 février 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil
économique et social par l'intermédiaire
du Secrétaire général, en application
de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social***

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association d'Asie et du Pacifique des institutions de financement du développement	2
2. Fondation pour l'enfance	4
3. China Arms Control and Disarmament Association	6
4. Fondation pour la formation internationale	9
5. Croix verte internationale	13
6. Humanitarian Foundation of Canada	16

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans mise en page officielle.



1. Association d'Asie et du Pacifique des institutions de financement du développement (statut consultatif spécial accordé en 1993)

I. Introduction

Buts de l'organisation : l'Association d'Asie et du Pacifique des institutions de financement du développement (ADFIAP) est le centre de liaison de toutes les banques de développement et des autres institutions financières participant au financement du développement durable dans la région. Elle a été créée le 1^{er} octobre 1976 avec 31 signataires de la charte, sous les auspices de la Banque asiatique de développement, qui demeure un membre spécial de l'ADFIAP. Cette organisation est un membre fondateur de la Fédération mondiale des institutions financières de développement, qui comprend des associations similaires en Afrique, en Amérique latine et au Moyen-Orient. L'ADFIAP a remporté le prix prestigieux « Associations Make a Better World », qui lui a été décerné en août 2008 par l'American Society of Association Executives et The Center for Association Leadership pour ses projets de gouvernance d'entreprise et de gestion de l'environnement. L'ADFIAP organise des forums, des séminaires et des assemblées consultatives avec des organisations internationales qui partagent sa vision, sa mission et ses activités de plaidoyer. On peut notamment citer la Banque asiatique de développement, l'Association pour l'octroi de bourses d'études techniques des étrangers et l'Agence australienne pour le développement international. L'ADFIAP est une organisation non gouvernementale à but non lucratif enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission des Philippines. Le secrétariat permanent de l'Association a son siège à Manille. Sur le plan géographique, les membres de l'ADFIAP couvrent toute la région de l'Asie et du Pacifique. Son fichier, qui comprenait à l'origine (1977) 31 signataires de la Charte, est passé à 107 institutions membres, réparties dans 41 pays et territoires, selon les chiffres de juillet 2009.

II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

Activités d'appui aux principes mondiaux : conférences annuelles : Chaque année, les membres de l'ADFIAP se réunissent pour examiner les questions relatives à leurs activités et à leur situation économique. De 2005 à 2008, ils ont tenu, en divers endroits, quatre réunions annuelles et quatre forums des PDG, consacrés à des sujets divers en rapport avec le développement durable, comme suit : a) la vingt-huitième réunion de l'ADFIAP, du 10 au 13 mai 2005 à Nadi (Fidji), sur le thème « Development Finance Institutes (DFIs): Investing into the Future »; b) la 29^e réunion de l'ADFIAP, du 8 au 11 mai 2006 à Colombo, sur le thème « DFIs: Are they Sustainable?/Opportunities in Sustainable Investments »; c) la trentième réunion de l'ADFIAP, du 9 au 12 mai 2007 à Hanoï (Viet Nam), sur le thème « DFIs: Measuring up to International Standards and Best Practices »; d) la trente et unième réunion de l'ADFIAP, du 28 avril au 1^{er} mai 2008 à Téhéran (Iran), sur le thème « Innovative Development Finance: DFIs' Response to the Needs of the Times ». **Forums des PDG :** a) le Forum international II des PDG, les 12 et 13 septembre 2005 à Kuala Lumpur (Malaisie), sur le thème « Revving SMEs Up as the Engine of Growth »; b) le Forum international III des PDG, les 27 et 28 novembre 2006 à Kuala Lumpur (Malaisie), sur le thème « SME Banking: Structures, Dynamics, and Challenges »; c) le Forum international IV des PDG, les 18 et 19 décembre 2007 à Bangkok, sur le thème « Development Banks and

Sustainable SMEs: Opportunities for Growth »; d) le Forum international V des PDG, les 25 et 26 novembre 2008 à Kuala Lumpur (Malaisie), sur le thème « The Role of DFIs Under Today's Challenging Economic Environment: Enhancing Efficiency and Productivity ». **Projets et programmes de formation** : a) projet de financement durable des institutions financières de développement : le projet intitulé « Sustainable Finance for DFI's », financé par la Capacity Building International Germany, a consisté en une série d'ateliers à l'intention des agents de prêt des banques membres. L'ADFIAP, avec le soutien de la Capacity Building International Germany et en coopération avec la Development Bank of the Philippines, a tenu un séminaire régional intitulé « Seminar-Workshop on Strategies for Financing Lasting Development » à Manille. Six pays ont été choisis pour former le premier groupe appelé à participer à cette manifestation conçue pour des « équipes de pays », à savoir la Chine, les îles Fidji, l'Inde, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. Les participants étaient de hauts responsables des institutions membres de l'ADFIAP, chargés d'élaborer des stratégies de développement pour le compte de ces institutions. Ces responsables sont finalement devenus les chargés de coordination des ateliers nationaux susmentionnés. En 2005, l'ADFIAP a organisé deux programmes, le premier à Bangkok, où il a été accueilli par la Thai Military Bank du 13 au 15 juillet, et le second à Bandung (Indonésie), où il a été accueilli par la Bank Jabar et l'Indonesian Development Banking Institute les 24 et 25 août. **Projet de la Small and Medium Enterprise Finance Initiative** : La Small and Medium Enterprise Finance Initiative (SME/FI) est le réseau de connaissances et d'entreprises qui regroupe les banques de développement et d'autres institutions financières spécialisées pour dialoguer et traiter de questions spécifiques touchant au financement des petites et moyennes entreprises. Des programmes de voyages d'études sur le microfinancement des PME ont été organisés, notamment : a) un Séminaire pour l'Asie et le Pacifique sur le financement des PME, du 19 mai au 12 juin 2005 à Tokyo, Kyoto et Osaka (Japon); b) un Forum sur le financement des petites et moyennes entreprises pour le Cambodge, tenu du 30 mai au 3 juin 2005 à Phnom Penh; c) un Forum sur les petites et moyennes entreprises, tenu du 1^{er} au 3 mars 2006 à Bangkok; d) un programme de voyages d'études sur le financement des PME et un programme culturel, du 24 au 26 avril 2006 à Manille; e) un programme de voyages d'études sur le financement des PME et un programme culturel du 3 au 6 septembre 2006 à Manille; f) un programme de voyages d'études sur le microfinancement, du 18 au 22 septembre 2006 à Manille; g) un programme de voyages d'études sur le financement des PME et du développement du 8 au 10 novembre 2006 à Tokyo (Japon); h) un programme de voyages d'études sur le financement des PME, du 13 au 15 décembre 2006 à Bangkok/Pattaya (Thaïlande); i) un programme de voyage d'études sur le microfinancement, du 26 au 30 mars 2007 à Manille; j) un programme de voyages d'études sur le financement des PME, du 6 au 8 juin 2007 à Kuala Lumpur; k) un voyage d'études pour diverses banques membres de l'ADFIAP : Programme sur le microfinancement, du 19 au 21 novembre 2007 à Phnom Penh et Diem Reap (Cambodge); l) un programme de voyages d'études sur le microfinancement, du 21 au 25 juillet 2008 à Manille; et m) un programme de voyage d'études sur l'octroi de financements et de prêts aux PME, du 3 au 5 novembre 2008 à Manille. **Le Projet de gouvernance d'entreprise pour les institutions financières de développement** : Le projet intitulé « DFIs for Corporate Governance » est une initiative collective de l'ADFIAP, qui a vocation à défendre, faciliter et mettre en œuvre les bonnes politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise au sein de ses institutions membres. La subvention a été

fournie par le Center for International Private Enterprise, qui a son siège à Washington (États-Unis d'Amérique). De 2005 à 2008, l'ADFIAP a programmé les activités d'information suivantes : a) Phase II : améliorer la gouvernance d'entreprise au sein des institutions financières de développement; b) Atelier national : un séminaire/atelier sur l'amélioration de la gouvernance d'entreprise dans les institutions financières situées dans le Pacifique, tenu les 9 et 10 mai 2005 à Suva (Fidji); c) atelier national : un séminaire sur l'amélioration de la gouvernance d'entreprise pour les banques et les institutions financières au Vietnam, tenu les 6 et 7 juin 2005 à Hanoï (Viet Nam); d) Phase III : le Compliance Officership Program (COP) : institutionnalisation de la gouvernance d'entreprise et des pratiques anticorruption dans les banques de développement d'Asie et du Pacifique : un atelier national, tenu du 2 au 4 février 2006 à Hyderabad (Inde); un séminaire national, tenu le 19 mai 2006 à Koror (îles Palaos, Pacifique); un atelier national, tenu les 3 et 4 juillet 2006 à Siem Reap (Cambodge); et un atelier national tenu les 25 et 26 juillet 2006 à Kota Kinabalu, Sabah (Malaisie); e) Phase IV : la gouvernance d'entreprise au service de la pérennité des institutions financières de développement : un séminaire-atelier régional, tenu du 12 au 16 février 2007 à Manille; un atelier national, tenu du 7 au 9 mai 2007 au Viet Nam; un atelier national, tenu les 7 et 8 juin 2007 à Mumbai (Inde); un atelier national, tenu les 12 et 13 juin 2007 à Kuala Lumpur (Malaisie); f) Phase V : systèmes améliorés de gestion des risques et de déclaration de situation financière selon un cadre rationnel de gouvernance d'entreprise : un séminaire-atelier régional, tenu du 21 au 25 janvier 2008 à Manille; un atelier national, tenu le 28 août 2007 en Papouasie-Nouvelle-Guinée; un atelier national, tenu les 10 et 11 avril 2008 en Inde; un atelier national, tenu les 8 et 9 mai 2008 au Vietnam; un atelier national, tenu les 10 et 11 juin 2008 en Malaisie. **Projet d'orientation « verte » des institutions financières de développement (« Greening of DFIs project »)** : Ce projet matérialise l'effort collectif et réactif de l'ADFIAP pour œuvrer en faveur du développement durable en adhérant aux principes d'un environnement sain et propre, non seulement au nom du civisme dans les milieux d'affaires, mais aussi et surtout en tant que partie intégrante d'une pratique de gestion saine. Le double objectif de ce projet est d'établir, dans chaque institution financière de développement : a) un ensemble de politiques et pratiques environnementales approuvées par son conseil d'administration et ancrées dans la philosophie globale de l'entreprise, et b) un agent ou une unité « responsable » de l'environnement, ayant à charge de suivre attentivement les questions et préoccupations environnementales dans le fonctionnement quotidien de l'institution. **Programmes d'accréditation** : Programme principal de financement du développement, du 26 au 30 novembre 2007 et du 24 au 28 novembre 2008 à Manille, et programme de gestion des banques de développement, du 10 au 14 décembre 2007 et du 1^{er} au 12 décembre 2008 à Manille.

2. Fondation pour l'enfance (statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Créée en 1994, la Fondation pour l'enfance est une organisation internationale à but non lucratif dont le seul objectif est d'aider les enfants à étudier.

Buts de l'organisation : La Fondation pour l'enfance s'efforce, sur un plan multilatéral, d'apporter son soutien aux enfants talentueux et démunis ainsi qu'à leur famille en pourvoyant à leurs besoins pressants. Elle s'efforce également d'amener ces enfants à croire en eux-mêmes et en leur capacité de se forger un bel avenir. À cet égard, la Fondation pour l'enfance a non seulement parfaitement réussi à atteindre ses objectifs humanitaires, mais aussi à entretenir une coopération internationale avec les organisations non gouvernementales poursuivant les mêmes objectifs afin de les aider dans leur entreprise. La Fondation pour l'enfance a commencé à parrainer des enfants nécessiteux conformément à son credo selon lequel « aucun enfant doué et talentueux ne devrait être privé de scolarité à cause de difficultés financières ». Depuis sa création, l'organisation a parrainé plus de 3 000 enfants talentueux dans le besoin, ainsi que leur famille. Près de 70 % de ces enfants sont des filles. Ce chiffre montre que la Fondation pour l'enfance attache une attention particulière aux filles et aux femmes, celles-ci étant plus vulnérables que les hommes.

Pendant la période considérée, la Fondation pour l'enfance a réussi à accroître ses ressources de 40 % par divers moyens : appel à de nouveaux bailleurs de fonds, collecte de fonds et cérémonies occasionnelles. Alors que ses buts et objectifs ainsi que la nature de ses activités sont restés les mêmes, la Fondation pour l'enfance a étendu son champ d'action à d'autres pays comme l'Afghanistan et l'Iraq et créé d'autres branches en Afghanistan, à Doubaï et en Allemagne. Elle a également élargi les zones auxquelles elle apporte son soutien à l'intérieur du pays en créant de nouvelles branches dans plusieurs provinces : Amol, Zabol, Kashan, Mashad, Tabriz et Ispahan.

II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

Le représentant de la Fondation pour l'enfance a participé : a) au forum sur la prévention de la toxicomanie primaire et de l'infection par le VIH/sida chez les « enfants de la rue », organisé les 13 et 14 juillet 2008 à Téhéran (République islamique d'Iran); et b) à un atelier de formation de deux jours pour les organisations non gouvernementales, organisé conjointement par le Siège de la lutte contre la drogue de la République islamique d'Iran et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, avec l'appui de l'Association iranienne de promotion de la vie.

Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Au cours de la période considérée, la Fondation pour l'enfance n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ni à de grandes conférences ou à d'autres réunions des Nations Unies, essentiellement parce qu'elle centre ses activités sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'éducation à l'intention d'enfants talentueux et nécessiteux et de leur famille pour leur permettre d'accéder à un niveau normal de vie et d'éducation, et développe ses domaines d'activité en République islamique d'Iran et dans d'autres pays et, deuxièmement, parce qu'elle est pauvre en ressources et en effectifs et éprouve, de ce fait, des difficultés pour assister à des réunions internationales.

Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement : La Fondation pour l'enfance a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en République islamique d'Iran : **Objectif 1 : Parrainage**

pour aider les enfants talentueux et nécessiteux à étudier, depuis l'école primaire jusqu'aux études supérieures de premier cycle. Actions menées : a) 652 d'enfants ont été scolarisés dans le cycle primaire; b) 820 enfants ont bénéficié d'un service d'orientation scolaire; c) 1 028 enfants ont été scolarisés dans le secondaire de premier cycle; d) 73 étudiants ont pu accéder à des études supérieures de premier cycle. **Objectif 2 : Parrainage de l'éducation culturelle et sociale des enfants.** Actions menées : a) 21 camps de loisirs de courte durée; b) 2 séminaires; c) 4 ateliers; d) cérémonies occasionnelles. **Objectif 3 : Organisation d'ateliers pour les femmes.** Deux séminaires didactiques. **Objectif 4 : Lutte contre le cancer.** Actions menées : a) fourniture de médicaments aux enfants atteints du cancer; b) mise à disposition de résidences-services à Urmia pour les enfants atteints du cancer et leur famille, pendant la période de traitement; c) gratuité des soins et de l'hospitalisation des enfants atteints du cancer à l'hôpital Omid d'Urmia. **Objectif 5 : Parrainage d'enfants souffrant d'autres maladies et déficiences.** Actions menées : a) programmes spéciaux pour permettre à des enfants aveugles et à des enfants malentendants de bénéficier d'une éducation, d'une formation et d'une technologie adéquates; b) 13 interventions de chirurgie plastique sur des enfants brûlés lors du tremblement de terre de Bam; c) 2 transplantations de rein; d) 1 intervention chirurgicale pour un problème de déformation du fœtus (schizomèle). **Objectif 6 : Éradication de la faim.** Actions menées : a) parrainage de familles défavorisées sous forme d'allocation mensuelle; b) distribution annuelle de produits alimentaires aux familles; c) envoi de colis alimentaires aux familles vivant dans des zones reculées. Ainsi, des colis alimentaires contenant des denrées non périssables (riz, céréales, huile de cuisson, sucre et viande) ont été distribués à 3 000 familles réparties dans 10 provinces; d) fourniture et distribution d'appareils ménagers aux familles dans le besoin; e) aide à la subsistance et à l'éducation d'enfants afghans réfugiés en République islamique d'Iran.

3. China Arms Control and Disarmament Association (statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Changements importants survenus dans l'organisation : Le 26 décembre 2006, la China Arms Control and Disarmament Association (CACDA) a convoqué son assemblée générale annuelle à Pékin. Elle a modifié le libellé des buts et objectifs définis dans sa constitution. Selon la version initiale, l'Association devait participer uniquement à la lutte contre la propagation des armes et au désarmement. En raison de changements importants survenus sur le plan de la sécurité internationale, en particulier l'accentuation de menaces non traditionnelles, la non-prolifération est venue s'ajouter à ses domaines d'activité. Bien que la non-prolifération soit d'une nature similaire à la lutte contre la propagation des armes et au désarmement, elle constitue un champ d'activité à part. L'intérêt de cette nouvelle branche est qu'elle permettra à l'Association de faire face aux futurs problèmes de sécurité intérieure et internationale. Parmi les autres changements apportés à la constitution, on peut citer la création de la présidence honoraire de l'Association et l'élargissement de son Conseil en vue de garantir sa stabilité et sa pérennité.

II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

Depuis avril 2004, lorsque le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1540 (2004) par laquelle il appelait tous les États Membres à intensifier leur lutte contre la prolifération et leur contrôle des exportations pour prévenir l'acquisition et/ou l'utilisation d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs par des acteurs non étatiques, l'Association s'est employée à promouvoir le contrôle des exportations à des fins de non-prolifération auprès des industries chinoises, des instituts de recherche, des étudiants ou du grand public. L'Association a mis sur pied un programme de contrôle des exportations et créé une solide équipe de travail pour cette tâche importante, sous la direction de son secrétaire général. Au cours des cinq dernières années, ses efforts de contrôle des exportations aux fins de non-prolifération ont consisté essentiellement à établir des rapports de recherche et de production et à organiser des séminaires de contrôle des exportations à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants de l'industrie concernés. L'Association choisit chaque année trois à quatre sujets sur lesquels elle mène des études approfondies et produit des rapports qu'elle envoie aux autorités gouvernementales et aux instituts de recherche; les versions publiées de certains rapports paraissent également dans des revues et des journaux périodiques de recherche. Ils portent notamment sur les efforts déployés par la Chine en matière de contrôle des exportations à des fins de non-prolifération, les tendances du développement dans le pays, les efforts de non-prolifération déployés au plan international, l'étude des régimes de contrôle des exportations au plan international, les pratiques de contrôle des États-Unis, de l'Union européenne et d'autres pays, etc.

La CACDA a organisé chaque année quatre à six ateliers sur le contrôle des exportations à l'intention des fonctionnaires concernés du Gouvernement chinois (Ministère du commerce, Commission d'État des sciences et de la technologie, Direction générale des douanes, etc.), des représentants de l'industrie et du commerce et des entrepreneurs en commerce. Les ateliers ont invité des fonctionnaires gouvernementaux et des experts à présenter des exposés sur la législation, la réglementation, les procédures et les pratiques chinoises relatives à la non-prolifération et au contrôle des exportations. L'Association a œuvré, aux côtés du Center for International Trade and Security de l'University of Georgia des États-Unis, à la promotion de pratiques internationales de non-prolifération, invitant des experts étrangers à présenter des exposés lors de séminaires sur le contrôle des exportations. Les efforts de l'Association ont favorisé des avancées importantes concernant la sensibilisation au contrôle des exportations aux fins de non-prolifération et permis aux industries et services gouvernementaux chinois d'approfondir considérablement leurs connaissances en la matière. Des bureaux d'autodiscipline ont été créés dans les entreprises industrielles et commerciales.

Coopération avec les organes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain

Des délégations de la CACDA ont assisté à des conférences internationales pour y présenter des exposés sur les efforts et les pratiques de la Chine en matière de non-prolifération et pour y découvrir les pratiques exemplaires ayant cours dans d'autres pays. Le rôle non gouvernemental de l'Association dans le domaine du contrôle des exportations aux fins de non-prolifération a considérablement contribué

aux efforts déployés par la communauté internationale pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

L'Association a envoyé des délégations/membres à des conférences, ateliers, séminaires internationaux organisés dans d'autres pays sur la sécurité, le contrôle des armes, le désarmement et la non-prolifération, et tenu des séminaires et conférences similaires en Chine :

2005 : a) La CACDA et le Comité de recherche sur les forces armées et la société de l'Association internationale de science politique ont parrainé conjointement un séminaire international à Shanghai sur les relations entre les forces armées et la société, auquel ont assisté 126 participants et qui a grandement contribué à la compréhension entre les milieux universitaires, les cercles militaires et la population de divers pays; b) en mai, à Athènes (Grèce) : un séminaire sur le thème : dynamique de l'interaction – relations entre les États-Unis d'Amérique, la Russie et la Chine; c) les 7 et 8 novembre, à Washington : la réunion annuelle de la Endowment Foundation sur la non-prolifération; d) en septembre en Malaisie : un séminaire sur la prévention de l'utilisation à des fins hostiles des sciences de la vie; e) en décembre : le séminaire de Wilton Park sur la non-prolifération : Conférence de réexamen du traité de non-prolifération et son avenir.

2006 : a) En janvier, à New Delhi (Inde) : séminaire sur l'approfondissement du dialogue pour faire évoluer les relations entre les États-Unis, la Russie et la Chine; b) en janvier, à Istanbul (Turquie) : un séminaire sur le thème « Rising China and Turkey »; c) du 3 au 11 mars, visite au Pakistan d'un représentant d'une délégation de médias chinois pour promouvoir la compréhension mutuelle avec ce pays; d) en avril, à Moscou (Russie) : une conférence internationale sur la non-prolifération et le désarmement; e) en mai et juin : un stage sur l'élimination des mines terrestres, organisé à l'Université James Madison de Virginie (États-Unis d'Amérique) et parrainé par le Centre de lutte antimines des Nations Unies pour un échange de vues et de données d'expérience; f) en mai, au Caire (Égypte) : un séminaire sur l'approfondissement du dialogue pour faire évoluer les relations entre les États-Unis, la Russie et la Chine; g) en août, à Islamabad (Pakistan) : un séminaire sur les missiles balistiques et la sécurité en Asie du sud.

2007 : a) En novembre, à Jeonju (Corée du Sud) : septième conférence sur l'énergie nucléaire, parrainée par le Ministère des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée et par le Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat des Nations Unies; en décembre 2007 et en juin 2008 à Djakarta (Indonésie), un forum sur l'Asie, coparrainé par le Comité des questions de sécurité relatives à la Chine de l'Institut de recherche sur l'Asie-Pacifique et l'Orient-Occident, et à Ho Chi Minh-Ville (Vietnam), un forum sur les directives relatives à la non-prolifération et à la création d'une zone dénucléarisée en Asie du Sud-Est.

2008 : a) En juillet, à Londres : une conférence sur le Global Leadership Consortium; b) en septembre, un séminaire d'évaluation mondiale; c) en décembre, à Séoul (République de Corée) : une conférence de la République de Corée sur la sécurité de l'Asie de l'Est et sur la question de la péninsule coréenne. Quatre hommes d'État et personnalités politiques des États-Unis ont lancé une initiative sur le désarmement nucléaire pour un monde dénucléarisé, visant à protéger les intérêts fondamentaux de la race humaine. La CACDA y a pris une part active; elle a envoyé des chercheurs au séminaire tenu à Oslo en décembre 2008; elle a également envoyé son Secrétaire général adjoint à Global-Zero, à Paris; à un séminaire sur le

désarmement nucléaire, en Inde; et à un séminaire des Nations Unies sur le thème « Realizing Nuclear Disarmament », parrainé par la Stanley Foundation, à New York; d) en avril, à Pékin (Chine) : Conférence du réseau régional informel ONU-ONG/Asie et Pacifique sur le thème « Développement durable et jeux olympiques verts »; e) en septembre : un séminaire sur les armes conventionnelles et le contrôle de leurs exportations, tenu lors du septième Forum des peuples d'Asie et d'Europe qui a précédé le Sommet de Pékin, a donné une impulsion aux efforts de non-prolifération et de promotion de la paix.

4. Fondation pour la formation internationale (statut consultatif spécial accordé en 1997)

I. Introduction

La Fondation pour la formation internationale a été créée au Canada en 1976 comme organisation de services de développement à but non lucratif. Elle a pour mission de promouvoir le progrès économique et social dans les pays en développement en mettant davantage en valeur les ressources humaines. Ses programmes visent à développer et renforcer les capacités des institutions locales - bénévoles, privées ou publiques - en vue de renforcer les ressources humaines pour le développement. Cette mission repose sur la conviction que les êtres humains - leurs institutions, leurs compétences et leurs capacités - constituent des ressources indispensables au développement. Depuis sa création, la fondation a mené à bien plus de 600 projets dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, de l'Europe centrale et orientale, d'Amérique latine et du Moyen-Orient; ces projets étaient financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAD), les organismes des Nations Unies et des gouvernements de pays en développement. Ce rapport porte essentiellement sur les activités déployées au service des buts et objectifs de l'ONU en coopération avec les organismes des Nations Unies, entre 2005 et 2008.

II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Entre 2005 et 2008, la Fondation pour la formation internationale n'a pas participé au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ni à de grandes conférences ou à d'autres réunions des Nations Unies. Malgré sa volonté de participer plus directement, des problèmes de calendrier l'ont empêché d'assister aux réunions auxquelles elle était invitée à Genève et à New York. Les ressources financières limitées dont elle dispose pour couvrir les frais de déplacement à des manifestations hors du territoire canadien qui ne sont pas directement liées à ses activités constituaient également une contrainte. Elle étudie cependant attentivement les rapports et autres documents issus de ces réunions.

Coopération avec les organes ou institutions des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège : a) **Projet relatif aux droits de l'enfant :** Ce projet est membre du Comité de coordination de la formation, animé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le comité permet aux intéressés d'établir des contacts et de mettre en commun des informations et des ressources. Au sein de cette communauté, le projet a utilisé les moyens de la fondation en matière de renforcement des capacités pour créer des matériels pouvant être utilisés pour la

formation pédagogique dans les provinces du Nord et de l'Est du pays. En outre, en tant que membre du Groupe central de cinq organisations non gouvernementales internationales œuvrant pour la défense des droits de l'enfant, le projet a organisé un réseau de la société civile composé de plus de 20 organisations non gouvernementales sri lankaises. En octobre 2008, en application de l'article 44 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le Gouvernement sri Lankais a soumis ses troisième et quatrième rapports périodiques combinés au Comité des droits de l'enfant à Genève et les a ensuite portés à la connaissance de la communauté des organisations non gouvernementales. Après que ces rapports eurent été présentés, le réseau de la société civile a préparé un contre-rapport pour le comité des Nations Unies. La Fondation pour la formation internationale et ses partenaires ont contribué à une section qui définissait « l'enfant » et offert leurs compétences techniques pour faciliter et analyser les consultations menées avec 250 chefs de file des enfants; b) **L'égalité entre les sexes et les institutions régionales africaines** : ce projet a collaboré avec quatre institutions régionales africaines, à savoir le Centre africain pour la politique commerciale à Addis-Abeba (Éthiopie). Ce centre est un projet de la Commission économique pour l'Afrique qui bénéficie d'un soutien du gouvernement canadien par l'intermédiaire du Fonds canadien pour l'Afrique. Le Projet sur l'égalité entre les sexes et les institutions régionales africaines, par l'intermédiaire de la Fondation pour la formation internationale, a aidé le Centre africain pour la politique commerciale à promouvoir l'égalité des sexes sur un plan interne et facilité la participation des Africaines au système de commerce international. Lors du lancement de sa première mission, en 2007, l'équipe pour l'égalité entre les sexes et les institutions régionales africaines a présenté son projet au Centre africain pour la politique commerciale, constitué un petit groupe de travail sur l'égalité entre les sexes et recueilli des informations destinées à étayer un audit participatif de l'application des principes et des règles antisexistes au Centre africain. Au cours de la deuxième mission, menée du 16 au 18 octobre 2008, un plan d'action pour l'égalité entre les sexes a été établi en concertation avec ledit groupe de travail sur la base des conclusions de l'audit, et les besoins en matière de formation ont été déterminés.

Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement : Du fait qu'ils englobent la plupart des priorités vitales du développement, les objectifs du Millénaire pour le développement se recoupent avec de nombreux projets existants de la Fondation pour la formation internationale. Dans les activités qu'elle mène dans de nombreux secteurs et dans de nombreuses régions géographiques, la fondation a été associée à des projets qui venaient directement en appui aux efforts déployés pour atteindre les buts définis au titre des huit objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, la participation locale, l'égalité des sexes, le renforcement des capacités et la durabilité sont des thèmes transversaux qui se retrouvent dans tous les programmes de la fondation, de sorte que ses priorités s'en trouvent renforcées à tous les niveaux. Les grandes actions menées par la fondation ont été les suivantes : **Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous** : le Projet relatif aux droits de l'enfant a pour objectif premier la promotion et la protection des droits des enfants, surtout de ceux qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile, et cet objectif vient en appui au mandat de l'UNICEF, qui est de protéger l'enfance; comme beaucoup d'enfants sri-lankais sont victimes du conflit, contraints à travailler et privés de leur principal pourvoyeur de soins quand un parent a émigré pour chercher du travail, les problèmes de protection foisonnent. Ce projet a renforcé la capacité d'action de nombreux

partenaires travaillant sur un certain nombre de questions relatives aux droits de l'enfant, notamment l'élimination des obstacles à l'inscription à l'école primaire. Le projet a fourni des services à 38 986 enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles (19 776 filles et 19 210 garçons), y compris des enfants qui avaient abandonné l'école, qui travaillaient, qui avaient des parents migrants ou qui étaient touchés par un conflit ou une catastrophe. Le soutien apporté par l'organisation a consisté notamment à réintégrer ces enfants en milieu scolaire, à leur fournir du matériel scolaire et de la nourriture, à aménager des classes supplémentaires pour les élèves en difficulté et à organiser pour les parents des séances d'information sur l'importance de l'éducation. Le projet a dispensé à des organisations non gouvernementales et à des partenaires gouvernementaux une formation et une assistance technique pour l'application d'une approche du développement fondée sur les droits, permettant ainsi à des communautés et à des agents du développement qui conjugueraient leurs efforts de résoudre des problèmes d'ensemble faisant obstacle à la scolarisation de garçons et de filles issus de groupes défavorisés.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : a) Le projet relatif aux droits de l'enfant a aidé 60 organisations sri lankaises à identifier et réduire les obstacles à la scolarisation dans le primaire et le secondaire, à apporter une assistance technique et à dispenser une formation propre à faciliter notablement l'accès aux ressources et la participation des filles; b) le Projet éthiopien de Collège de la fonction publique : ce collège avait pour mission de doter l'Éthiopie d'une fonction publique répondant aux normes d'éthique les plus élevées. Le projet a amélioré la capacité des formateurs du collège à dispenser une formation à l'éthique dans la fonction publique qui soit nuancée selon le sexe, respectueuse des valeurs et axée sur les résultats. Le projet a permis d'améliorer la prestation de services publics et la conception des règlements dans un souci d'égalité entre les sexes à tous les niveaux de l'administration et d'élever le niveau de fiabilité, le sens des responsabilités et le degré de transparence de la fonction publique. Du fait du faible statut de la femme dans la société éthiopienne, le projet a insisté sur la nécessité de soulever les problèmes d'égalité entre les sexes auprès des parties prenantes dans tous les secteurs d'activité. Cela a consisté notamment à recruter un expert de la problématique hommes-femmes au Collège éthiopien de la fonction publique ainsi que des femmes pour le Comité de coordination de la formation du projet, et à veiller à ce que des études de cas et des programmes traitent, dans les matériels de formation et les ateliers, de la problématique hommes-femmes en référence à la société éthiopienne et à la communauté du collège. Le projet a veillé à ce que le premier manuel d'éthique pour les enseignants du collège contienne un chapitre consacré à la question du harcèlement sexuel afin de sensibiliser l'opinion à la question de l'égalité entre les sexes et de l'éthique et de créer un environnement plus favorable au respect de cette égalité au sein du collège; c) le Projet sur l'égalité entre les sexes et les institutions régionales africaines a permis de réaliser des progrès dans le sens de l'égalité entre les sexes au sein de quatre institutions régionales africaines, y compris dans leur activité, à savoir : le Centre africain pour la politique commerciale à Addis-Abeba (Éthiopie), le Forum africain pour la recherche agricole, à Accra (Ghana), le Secrétariat de l'Initiative du bassin du Nil, à Entebbe (Ouganda), et l'Observatoire du Sahara et du Sahel, à Tunis (Tunisie). Par l'intermédiaire de la Fondation pour la formation internationale, d'éminents spécialistes canadiens de la problématique hommes-femmes ont travaillé avec des homologues africains et avec ces institutions pour créer, au sein de chaque

institution, un groupe de travail sur la question de l'égalité entre les sexes et former celui-ci de manière qu'il puisse évaluer le niveau d'égalité entre les hommes et les femmes et œuvrer à l'intégration de ce principe d'égalité. Les spécialistes de la problématique hommes-femmes ont apporté leur soutien à ces institutions pour la conception et la réalisation d'audits participatifs de l'application des principes et des règles antisexistes, qui ont permis aux parties prenantes d'identifier les domaines prioritaires et de recommander des mesures propres à intégrer le principe d'égalité entre les sexes dans leurs programmes, leurs politiques et leur mode de fonctionnement interne. Ils ont également élaboré des plans d'action pour l'égalité entre les sexes, comprenant des résultats et des indicateurs qui les ont aidé à mettre en œuvre des programmes plus respectueux de la différence entre les hommes et les femmes; d) Programme de développement participatif : ce programme a travaillé avec des organisations de la société civile en Égypte afin de renforcer leurs capacités dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'égalité entre les sexes et de la participation des femmes. Le programme a apporté son soutien à 75 organisations de la société civile pour progresser sur la voie de l'égalité entre les sexes dans les domaines de l'éducation et de l'accès aux possibilités d'emploi rémunéré et aux services gouvernementaux, notamment pour l'obtention de pièces d'identité, et pour renforcer leur capacité à participer à la vie de la communauté et de la nation.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable : a) le Projet de développement participatif a renforcé les capacités de diverses organisations de la société civile égyptienne, notamment 12 d'entre elles qui s'occupent de questions centrales touchant à l'environnement dans le pays. Parmi ces organisations, on peut citer le Centre Wadi pour les sciences environnementales, l'Association égyptienne pour la protection contre l'épuisement des ressources en combustible et le Centre arabe pour la jeunesse et l'environnement. Ces organisations de la société civile ont reçu du soutien pour améliorer les capacités de gestion et d'organisation, introduire des outils efficaces de programmation du développement et promouvoir l'utilisation d'une approche fondée sur les droits, tout cela afin d'accroître leur capacité à promouvoir la participation des citoyens aux forums civils et gouvernementaux comme moyen de protéger l'environnement; b) Projet de gestion appliquée de l'environnement par les petites et moyennes entreprises (SMEEP), axé sur les petites et moyennes entreprises de la province de Jiangsu, dans les industries suivantes : chimie, textiles, agroalimentaire, brasserie, transformation des métaux et industrie du recyclage (commerce des déchets), pour les aider à ramener leur pollution à des niveaux nationaux acceptables tout en ayant des usines plus efficaces et plus rentables, grâce à des changements dans les procédés des entreprises. Pour diffuser les résultats et susciter une prise de conscience écologique parmi les petites et moyennes entreprises de Jiangsu, une formation spéciale a été proposée, par l'intermédiaire de centres de formation régionaux, à tout un éventail de personnes, depuis les fonctionnaires provinciaux et locaux aux gérants d'entreprise et aux techniciens. Parmi les résultats obtenus dans le cadre du SMEEP, on peut mentionner le fait que les petites et moyennes entreprises se conforment davantage aux nouvelles réglementations environnementales et ont amélioré leurs compétences en matière de gestion. En mars 2007, le projet avait non seulement atteint mais aussi dépassé les résultats escomptés. Les petites et moyennes entreprises de Jiangsu ont acquis des connaissances et des compétences pour la gestion d'entreprise et la résolution de problèmes environnementaux. Les petites et moyennes entreprises ciblées et plus de la moitié des autres entreprises similaires de la province ont élevé

leur niveau de conformité aux réglementations environnementales grâce à la promotion et à l'amélioration de solutions durables fournies par le SMEEP. En utilisant une approche intégrée de la gestion d'entreprise et de la gestion de l'environnement, le projet a apporté une importante contribution à la croissance durable des petites et moyennes entreprises dans les secteurs cibles, conformément à ce qui était prévu. Les contributions du projet ont permis de réduire la pollution de l'environnement, avec des retombées positives sur la santé, en particulier sur la santé des plus pauvres et des plus vulnérables, qui dépendent des eaux de surface et des eaux souterraines comme source d'eau potable et d'eau d'irrigation pour les cultures vivrières.

5. Croix verte internationale (statut consultatif général accordé en 1997)

I. Introduction

La Croix verte internationale (CVI) est une organisation non gouvernementale qui a pour objectif d'aider à catalyser, en évitant toute confrontation, un avenir juste, viable et sûr pour tous. En tant que première organisation non gouvernementale axée simultanément sur la sécurité, la pauvreté et l'environnement, ses activités sont conformes aux objectifs économiques et sociaux des Nations Unies. En particulier, elles aident à promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau, l'assainissement, l'éducation, les soins médicaux et la réduction de la pauvreté. Au cours des quatre dernières années (2005-2008), la CVI a étendu son réseau et renforcé nombre de ses programmes. Les nouveaux-venus dans son réseau ont été les suivants : Green Cross Sri Lanka (août 2005), Croix verte Canada (mars 2006), Green Cross Australia (juin 2005) et Croix verte Ouzbékistan (septembre 2008). En 2007, Mikhaïl Gorbatchev a quitté son poste de président de la CVI, qu'il avait occupé pendant 13 ans, mais gardé celui de Président fondateur et de membre du conseil. Le nouveau président est M. Jan Kulczyk, de Pologne. La CVI s'efforce d'influencer la pensée et l'action à tous les niveaux. Ainsi, à son initiative, le neuvième Sommet des lauréats des prix Nobel de la paix, qui a eu lieu à Paris du 11 au 13 décembre 2008, a porté essentiellement sur le thème « Bâtir la paix et un monde sans violence par la défense des droits humains » et tenu une réunion d'experts sur le thème « Le droit à l'eau comme droit humain », organisée par la CVI avec la participation, entre autres, du Directeur général de l'UNESCO et du Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évaluation du climat. Une déclaration sur le changement climatique, intitulée « Time to Lead » et proposée par la CVI, a également été faite par le Sommet des lauréats des prix Nobel de Paris à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Poznan (Pologne).

II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

Coopération avec les organes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

Eau : En 2006, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a reconnu les mérites de la CVI dans le domaine de l'eau en remettant à son Président, Mikhaïl Gorbatchev, le prix prestigieux de « Champion de la Terre ». Au début de 2006, la CVI a approché 60 chefs d'État et de gouvernement afin de

solliciter leur soutien à la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. Un certain nombre de projets du CVI relatifs à l'eau visent à promouvoir les droits universels à l'eau. En 2005, la « Campagne pour le droit à l'eau », lancée en 2004, a élargi ses objectifs en ouvrant un site Web (www.watertreaty.org), qui exhorte les visiteurs à signer une pétition en faveur d'une action juridique internationale sur les Principes fondamentaux pour une Convention-cadre sur le droit à l'eau. Le Programme « L'eau pour la paix » vise à promouvoir la coopération ou la résolution de conflits dans tous les bassins versants transfrontières du monde. Il s'emploie, avec les gouvernements, les autorités locales et la société civile, à éliminer les obstacles à une gestion intégrée et coopérative de l'eau et à résoudre les conflits qui y sont associés. Il porte sur six grands bassins internationaux dans le monde : La Plata, Jourdain, Volga, Okavango, Volta et Danube. Les projets mis en œuvre dans le cadre du Programme « L'eau pour la paix » comprenaient les activités suivantes : a) en été 2006 : la CVI a coordonné un projet avec les Amis de la Terre et la Maison de l'eau et de l'environnement du Moyen-Orient et de la Palestine, visant à éduquer les Israéliens et les Palestiniens sur la question des disponibilités en eaux souterraines et de leur préservation; b) en février 2007 : la CVI, de concert avec le Service palestinien d'hydrologie et avec le soutien de la Régie palestinienne des eaux, a mis en œuvre un programme de formation à l'intention de membres de la Coastal Water Municipalities Union; c) en 2007, à San Antonio de Lomerio (Bolivie) : la Croix verte Japon a aidé à financer l'éducation de 37 familles autochtones dans le domaine de la purification de l'eau, de l'hygiène personnelle et de l'assainissement de base. Elle a aussi permis à 2 000 personnes supplémentaires d'accéder à l'eau potable grâce à l'installation et au financement de 13 latrines écologiques et de 14 citernes d'eau pluviale, et elle a formé 18 personnes à la construction de citernes d'eau pluviale et de latrines; d) évaluation des disponibilités en eau au Moyen-Orient; e) Campagne pour la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation; f) en 2007 : projet Peace Park en Jordanie et en Israël.

Énergie : Un certain nombre d'activités ayant trait à l'énergie propre ont été encouragées par le réseau de la Croix verte. S'appuyant sur les études réalisées au cours des années précédentes, la CVI a publié en 2008 la Global Solar Report Card, un outil d'éducation et de plaidoyer destiné à promouvoir des politiques saines de développement soutenu des marchés de l'énergie solaire. La Report Card est le premier examen annuel de ce type sur l'utilisation de l'énergie solaire pays par pays et la première évaluation des progrès accomplis par ces pays dans ce domaine. L'étude présente des cartes, des données et des analyses politiques pour chaque pays et établit un classement selon un système transparent de notation sur 100 points. Le but est de susciter une prise de conscience quant à la manière dont les gouvernements peuvent mieux associer le secteur privé au développement d'infrastructures à base d'énergie solaire. Le Global Solar Fund, un concept mis au point par Global Green USA, s'efforce de recueillir 50 milliards de dollars pour financer la recherche et des projets visant à rentabiliser davantage l'énergie solaire. La branche de la Croix verte aux États-Unis a également parrainé la reconstruction de la Nouvelle-Orléans à un coût abordable et selon des critères « verts » par l'intermédiaire du projet « Holy Cross », et œuvré pour que la municipalité adopte une résolution appelant la Leadership in Energy and Environmental Design à établir des normes.

À la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Poznan (Pologne) du 1^{er} au 12 décembre 2008, la CVI, en tant qu'organisation ayant qualité d'observateur pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à la quatorzième Conférence des parties, a accueilli, le 2 décembre 2008, une manifestation parallèle sur le thème « Promoting the involvement of the business community to address climate change ». Le débat a été ouvert par le Président de la CVI, M. Jan Kulczyk, et des invités d'honneur du monde des affaires, de milieux politiques et de la société civile ont pris la parole. À cette manifestation parallèle, Global Green USA a lancé la Global Solar Report Card, et Green Cross Australia a présenté la situation des réfugiés écologiques résultant des changements climatiques dans la région de l'Asie et du Pacifique. À une autre manifestation organisée avec le soutien de M. Jan Kulczyk, Président de la CVI, M. Al Gore a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Poznan.

Le Social Medical Care Programme, actif au Bélarus, en Ukraine et dans la Fédération de Russie, a vocation à aider les populations touchées par la catastrophe de Tchernobyl à reprendre une vie normale, et centre ses efforts sur les enfants, les jeunes adultes et les familles. Pendant la période 2005-2008, 195 702 personnes au total ont bénéficié d'activités diverses : camps de thérapie et d'éducation sanitaire pour enfants, centres pour les familles, clubs de mères, formation des formateurs, information en matière de santé. En ont également bénéficié pendant ces quatre années 3 539 personnes, essentiellement des enfants et de jeunes adultes souffrant de l'agent Orange au Vietnam.

Programme Héritage de la guerre froide : Au cours de la période 2005-2008, la CVI s'est employée à faciliter la destruction de plus de 10 000 tonnes d'armes chimiques mortelles aux États-Unis et en Russie, ainsi que la construction et l'ouverture de trois nouveaux centres d'élimination d'armes chimiques en Russie afin d'aider à tenir les délais obligatoires pour la destruction, fixés dans la Convention internationale sur les armes chimiques. Plus d'une douzaine de forums et débats publics ont été organisés à Washington ainsi qu'à Moscou et Saint-Pétersbourg (Russie) sur les tâches particulièrement difficiles que représentent, du point de vue de l'environnement, de la sécurité et de la santé publique, l'élimination des armes, le nettoyage des zones, la dépollution et la non-prolifération. Plus d'un milliard de dollars de fonds additionnels ont été collectés aux États-Unis pour financer la non-prolifération, la réduction des menaces et les programmes d'élimination des armes. La CVI a également encouragé la pleine application de la Convention sur les armes chimiques au plan international ainsi que la pleine adhésion (« universalité ») à celle-ci, et aidé 18 pays, au cours de la période 2005-2008, à y adhérer. Désormais, 188 pays sont parties à la Convention sur les armes chimiques.

Conférences liées aux Nations Unies : Ci-après sont énumérées quelques conférences auxquelles la CVI a participé : a) onzième session de la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques, qui s'est tenue en décembre 2006 à La Haye (Pays-Bas) : la CVI a été choisie comme organisation non gouvernementale ayant qualité d'observateur pour la septième année consécutive; b) septième réunion du Groupe consultatif sur les urgences environnementales, en juin 2007 à Rosenberg (Suède) : la CVI, de concert avec le PNUE et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat des Nations Unies, a élaboré une campagne visant à faire prendre conscience des efforts à déployer au plan international pour répondre aux situations d'urgence environnementale; c) réunion

du Groupe consultatif sur les urgences environnementales, tenue en décembre 2007 en Tunisie (réunion de suivi); d) Services des situations post-confliktuelles du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2006) : Global Green USA a participé à des réunions hebdomadaires par téléphone, qui portaient sur le conflit au Liban et les conséquences pour l'environnement; e) Sommet du G-8 tenu à Saint-Pétersbourg (Russie) : Global Green USA a présenté un document directif de la Croix verte sur la sécurité énergétique; f) Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, en octobre 2007 à New York. La CVI a poursuivi ses efforts pour faire ratifier cette convention; g) l'atelier international sur le thème « Water Needs in the Middle East », organisé en mai 2008 à Genève (Suisse), a été accueilli par la CVI et le Centre Pères pour la paix. Il a réuni des experts pour discuter des questions de l'eau au Moyen-Orient; h) la collaboration entre la CVI et le PNUE lors de la Journée mondiale de l'environnement 2008 a porté essentiellement sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En novembre 2008 ont été lancés des travaux au titre du « Prix de l'Étoile verte », visant à sensibiliser l'opinion aux urgences environnementales et à la nécessité de réagir. Il s'agit d'une collaboration tripartite entre le PNUE, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la CVI.

Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement :
objectif 7 : Assurer un environnement durable. La promotion de l'éducation sur l'environnement tient également une place très importante dans les activités de la CVI. Des conférences internationales sur l'éducation en matière d'environnement sont tenues chaque année. Elles sont généralement organisées par la Croix verte Russie. Des « Dialogues pour la Terre », engageant les trois grands secteurs sociaux – société civile, entreprises et gouvernement – à s'impliquer et participer, ont été organisés à Brisbane en 2006 et au Brésil (Minas Gerais) en 2008. Ces dialogues pour la Terre consistent en échanges fructueux entre des milliers de participants œuvrant pour la réalisation d'objectifs nationaux durables. Des accords de coopération avec des représentants de la Charte de la Terre ont été signés en Australie, et plusieurs bureaux nationaux de la Croix verte font la promotion de la Charte de la Terre dans les écoles.

L'utilisation d'agendas scolaires « écologie », une initiative lancée par la Croix verte Japon, connaît un succès grandissant. Au Japon, pendant la période 2005-2008, environ 100 000 agendas scolaires « écologie » ont été distribués chaque année aux enfants. À Sri Lanka, le nombre d'enfants de 50 écoles utilisant ces agendas est passé de 100 en 2005 à 5 000.

6. Humanitarian Foundation of Canada (statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

La Humanitarian Foundation of Canada est une organisation canadienne à but non lucratif dont l'objectif est de faire reculer la pauvreté, le chômage chronique, la maladie, la faim et le problème des sans-abri et de s'attaquer à leurs causes, au Canada et dans d'autres pays.

Activités : La Humanitarian Foundation of Canada a fourni des fonds aux projets d'éducation en cours dans les montagnes rurales de Chine. Aux fins de ce

programme, elle a établi un partenariat avec l'Agence canadienne de développement international. Les activités du projet sont les suivantes : a) construire des écoles dans quatre villages de montagne de manière à permettre aux garçons et aux filles de suivre un cycle complet d'éducation primaire; b) il a dispensé des formations intensives à des instituteurs d'écoles élémentaires dans le but d'améliorer leurs méthodes d'enseignement et de rehausser leur niveau pédagogique; c) pour réduire la pauvreté, le projet a formé des paysans de ces villages aux techniques d'exploitation agricole et d'élevage; d) une formation a été donnée à des chefs de village dans les domaines suivants : exploitation agricole, orientations pour l'agriculture, travail social, droit, économie, entreprises et commercialisation; e) une formation spéciale a été dispensée aux femmes sur les droits et la santé des femmes, ainsi qu'une initiation aux dispositions juridiques relatives à la protection des femmes. Les fonds fournis par la Humanitarian Foundation of Canada ont permis à des garçons et des filles de suivre un cycle complet d'éducation primaire.

La Humanitarian Foundation of Canada a alloué des fonds aux projets créés par la World Job and Food Bank à Djakarta (Indonésie) dans le but de fournir des emplois stables et décents à des femmes démunies et à des mères seules. Son programme consistait à offrir une formation à des mères, à des mères seules et à des jeunes filles, à leur apprendre à coudre et à leur fournir des informations sur les entreprises autonomes. Après avoir reçu cette formation, 13 femmes se sont associées pour former la Themis Clothing Cooperative, un organisme financé par la Humanitarian Foundation of Canada. Ce programme a institué l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En 2005, la Humanitarian Foundation of Canada, en partenariat avec l'Ontario Sri Lanka Foundation, a lancé un projet de secours et de relèvement après le tsunami à Sri Lanka. Quatorze tonnes de fournitures médicales, de nourriture et de matériels de purification de l'eau ont été envoyées au Ministère de la santé sri lankais, au Rotary club de Colombo et à l'archidiocèse de Colombo.

La Humanitarian Foundation of Canada a parrainé et financé les projets d'assainissement conçus par la World Job and Food Bank dans les bidonvilles de Djakarta (Indonésie). Dans un souci de prévention sanitaire et d'hygiène et pour garantir un environnement propre à l'ensemble de la communauté, la World Job and Food Bank a construit, depuis 2000, quatre réseaux d'assainissement public dans ces communautés pauvres. Ces réseaux fournissent de l'eau potable et de l'eau utilisable pour cuisiner et nettoyer. Les nouveaux équipements d'assainissement comprenaient des citernes d'eau potable, des douches, des toilettes et des zones d'atmosphère contrôlée. Les populations locales ont arrêté de boire l'eau des cours d'eau locaux, de s'y baigner, d'y laver leurs vêtements et leur vaisselle et d'y jeter leurs ordures et ne les utilisent plus comme toilettes et latrines. Ces installations servent à plus de 500 familles, soit plus de 3 000 personnes, au total. Un net recul des maladies d'origine hydrique a été observé. Le projet ne s'est pas contenté de fournir de l'eau potable à la communauté; il a aussi amené celle-ci à prendre conscience des problèmes touchant à l'environnement. Désormais, toutes les familles de ces communautés consomment de l'eau potable et utilisent de l'eau salubre pour se baigner et se laver. La pratique consistant à jeter les ordures à la rivière a nettement reculé consécutivement à une prise de conscience quant à la manière de maintenir un environnement propre. Les fonds fournis permettent d'assurer le bon fonctionnement de toutes ces installations d'assainissement.

En mai 2008, la Humanitarian Foundation of Canada a mené des opérations de secours après la catastrophe provoquée par le tremblement de terre dans la province de Sichuan (Chine). Elle a notamment collecté 500 tentes, qu'elle a envoyées dans les zones touchées de la région. La Fédération de la Charité du Sichuan, le Gouvernement de la province chinoise de Sichuan et l'Université du Pétrole du sud-ouest se sont associés à la fondation en tant que partenaires pour ces activités de secours.

La Production of School Notebooks (imprimerie produisant des manuels scolaires), à Lunuwila, Puttlam (Sri Lanka), a commencé son activité en 1987. Ce projet, toujours en cours, a dispensé une formation en cours d'emploi à la production de manuels scolaires. La Humanitarian Foundation of Canada l'a parrainé depuis sa création en fournissant des logiciels, formation à l'appui. Aujourd'hui, le projet a pris de l'ampleur en intégrant les techniques d'impression par ordinateur, d'impression offset, d'impression typographique, de sérigraphie, d'infographie, de composition, d'impression sur polyéthylène et de massicotage. Il a offert des possibilités d'emploi aux élèves ayant abandonné l'école et aux personnes démunies.

La Humanitarian Foundation of Canada a réalisé une étude de faisabilité sur le statut relatif au VIH/sida à Nanchong, dans la province de Sichuan (Chine), et élaboré une proposition portant sur un projet de prévention et d'éducation concernant le VIH/sida dans la région. Ce projet propose de collaborer avec les autorités sanitaires des administrations locales et avec la station locale de prévention des épidémies. Ce projet comportera trois volets : 1) un plan d'éducation pour 1 million de jeunes et d'adolescents qui, ensuite, iront éduquer leurs familles; 2) un plan d'éducation pour toxicomanes – consistant à les éduquer quant aux mesures à prendre pour éviter de contaminer autrui, et à leur offrir la possibilité de se soumettre à des tests de dépistage gratuits; 3) éducation et planification à l'intention des patients du sida – apprendre à ces patients à faire face à la réalité; la station locale de prévention des épidémies prend contact avec eux individuellement et leur fournit des médicaments et des subsides pour vivre.

En été 2005, la Humanitarian Foundation of Canada a mis en œuvre un programme de formation aux applications de l'informatique pour personnes défavorisées. Elle a reconnu la nécessité pour une communauté d'être initiée, par le biais d'une formation, à l'utilisation d'ordinateurs. De nombreuses personnes sans emploi ou sous-employées ne pouvaient accéder que de façon limitée au marché du travail parce qu'elles ne possédaient pas les connaissances nécessaires en informatique. Ce programme a dispensé gratuitement, dans les bureaux de la fondation, une formation dans le domaine de l'informatique aux personnes défavorisées : handicapés, nouveaux immigrants, mères seules et personnes d'âge mûr qui sont sorties de la vie active pendant quelques années. Quelques étudiants ont trouvé des emplois dans des domaines où ils peuvent mettre à profit leurs connaissances en informatique. Plusieurs autres se sont suffisamment intéressés et consacrés à l'étude des ordinateurs pour remplir les conditions requises à la fourniture gratuite de leur propre ordinateur par des organisations telles que le Calgary Drop-In Centre. Ces résultats positifs et concrets illustrent le succès du programme et sa capacité à vraiment aider les participants.

II. Contributions de l'organisation au travail des Nations Unies

Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Ces dernières années, en qualité de membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO), la Humanitarian Foundation of Canada a participé à plusieurs conférences accueillies par la CONGO.

Coopération avec les organes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège : a) en 2005, la Humanitarian Foundation of Canada a parrainé et soutenu la manifestation des Nations Unies pour la jeunesse en lui allouant la somme de 25 000 dollars pour célébrer les voix des jeunes au concert « Sounds of the Millennium ». Le but de ce concert était de faire prendre conscience du travail entrepris par les Nations Unies pour inciter la jeunesse à contribuer par la musique aux objectifs du Millénaire pour le développement; b) en 2007, sur les recommandations du Conseil économique et social, la Humanitarian Foundation of Canada a parrainé et soutenu par l'allocation d'une somme de 5 000 dollars le projet d'Adharshila dans les bidonvilles de New Delhi (Inde). Adharshila est une organisation indienne à but lucratif et candidate à l'obtention du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. La Humanitarian Foundation of Canada a parrainé son Book Bank Project pour les enfants des bidonvilles. Ce projet a encouragé les enfants à la lecture, leur a transmis de nouvelles connaissances, a élevé leur niveau de conscience, leur a enlevé leurs mauvaises habitudes et leur en a inculqué de bonnes.

Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement : La Humanitarian Foundation of Canada Inc. a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les régions suivantes : Asie, Amérique du Sud et Canada. **Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.** Cible 2 : réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes souffrant de la faim. Actions menées : formation dispensée à 750 paysans pour accroître leur taux de production; formation dispensée à 250 éleveurs et à des femmes. **Objectif 3 : Réduction du chômage et du sous-emploi chroniques.** Cible 1 : dispenser une formation qualifiante et une préparation aux métiers. Actions menées : stage de couture pour 26 femmes, 440 projets de formation à la technique d'impression assistée par ordinateur à Sri Lanka, formation à l'informatique pour 10 personnes défavorisées. **Objectif 4 : Assurer l'éducation primaire pour tous.** Cible 1 : construire des écoles et faire en sorte que les garçons et les filles suivent un cycle complet d'enseignement primaire. Actions menées : quatre écoles construites dans les montagnes rurales; 1 200 garçons et filles ont été scolarisés dans l'enseignement primaire; une formation a été dispensée à 562 éducateurs dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire; quatre bibliothèques scolaires ont été construites qui profitent à 1 200 personnes; des fonds ont été versés à 30 garçons et filles démunis pour leur permettre d'acheter du matériel scolaire. Cible 2 : toucher les communautés où la scolarisation est totalement négligée : les villageois et les communautés ont pu accéder à 16 écoles. **Objectif 5 : Parvenir à l'autosuffisance alimentaire.** Cible 1 : créer des coopératives d'agriculture vivrière et de traitement agroalimentaire au niveau des communautés et des villages. Actions menées : une formation à l'agriculture de subsistance a été dispensée à 200 familles d'agriculteurs au niveau des villages; une formation à l'élevage a été dispensée à 250 paysans et à des femmes. Cible 2 : fournir des semences aux pauvres pour leur permettre de pratiquer une agriculture vivrière sur l'année entière. Des semences de première

qualité ont été distribuées à 200 familles d'agriculteurs pour leur permettre de cultiver de la courge et des carottes. **Objectif 6 : Réduire la mortalité infantile et améliorer la santé.** Cible 1 : mise sur pied de programmes d'accès à l'eau potable et d'assainissement dans les communautés défavorisées. Actions menées : une aide a été apportée au bon fonctionnement de quatre réseaux d'assainissement; des aménagements ont permis à sept communautés défavorisées, représentant au total 3 000 personnes, d'avoir de l'eau potable. Cible 2 : réduire les maladies d'origine hydrique, en particulier chez les enfants, en permettant d'accéder à de l'eau potable et en fournissant des installations d'assainissement. Actions menées : grâce aux équipements d'assainissement, 1 800 enfants n'utilisent plus l'eau insalubre des cours d'eau, et les maladies d'origine hydrique ont nettement reculé. Cible 4 : expliquer aux gens et aux communautés comment enrayer la propagation du VIH/sida. Le projet d'éducation sur le VIH/sida prévoit d'expliquer aux jeunes, aux familles et aux toxicomanes de la région de Nachong comment enrayer la propagation du VIH/sida (nombre de personnes visées : 1 million). **Objectif 7 : Réduire les violences familiales et conjugales et la maltraitance à l'égard des aîné(e)s et des enfants.** Cible 1 : former des conseillers et donner des conseils pour empêcher de tels abus. Actions menées : des conseils ont été prodigués à 150 individus contre la maltraitance à l'égard des aîné(e)s, et à 100 individus sur la prévention de violences à l'égard des femmes. Cible 5 : fournir des exposés et des services à visée éducative et promotionnelle pour réduire la différence entre le service fourni aux immigrants et celui destiné à la population en général. Actions menées : des conférences sur les soins de santé ont été organisées pour 800 migrants; un dépistage gratuit du cancer du sein et du cancer cervical a été effectué sur 320 femmes; un séminaire a été organisé pour permettre à 500 nouveaux migrants de comprendre les règles imposées par les pouvoirs publics; des excursions ont été organisées pour permettre à 1 000 nouveaux migrants de mieux comprendre la culture du pays. **Objectif 8 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.** Cible 1 : éliminer la disparité entre les sexes dans l'éducation, la formation et la transmission des compétences nécessaires pour occuper un emploi. Actions menées : a) stage de couture pour 26 femmes; b) formation de 60 femmes à l'élevage. **Objectif 9 : Assurer un environnement durable.** Cible 1 : réduire la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. Actions menées : entretien de quatre réseaux d'assainissement; il a été veillé à ce que 3 000 personnes, notamment des enfants, disposent d'eau potable. Cible 2 : apporter des améliorations importantes à la vie de nombreux habitants des bidonvilles. Actions menées : il a été veillé au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement pour permettre aux habitants des bidonvilles (3 000 personnes) d'avoir de l'eau potable; des initiatives ont été prises pour mieux faire connaître les moyens de préserver un environnement propre.
